



RANDONNÉ HIVERNALE 2025-2026 DANS LE PAYS DE NEUCHÂTEL

CHASSE AU TRÉSOR ET FONDUE AU CHOCOLAT À LA BRÉVINE

CHF 13.-
PAR PERSONNE



La chasse au trésor «La lanterne magique disparue» est proposée durant la saison hivernale. Le long des neuf postes qui jalonnent le chemin pédestre, vous aurez des énigmes à résoudre et récolterez des lettres qui vous permettront de trouver le mot mystère. Puis, rendez-vous au Restaurant de l'Hôtel-de-Ville pour donner votre réponse. Confortablement installés, vous pourrez déguster une succulente fondue au chocolat et recevez un petit cadeau! Belle aventure à vous!

Réservation obligatoire (voir ci-dessous).

Attention: *N'oubliez pas de vous équiper de bonnes chaussures et, selon les conditions météo, de mettre des habits chauds et imperméables! Pensez aussi à prendre un crayon et un bout de papier pour noter vos lettres.*

DÉPART DU PARCOURS

Le départ se trouve à l'ancienne Poste de La Brévine.

Temps de marche

45 min.

ACCÈS

En voiture:

Depuis La Chaux-de-Fonds, direction La Brévine/via Le Locle.

Depuis Neuchâtel, direction La Brévine via la Tourne.

Il est vivement conseillé de laisser sa voiture au centre du village de La Brévine et marcher jusqu'au départ de la chasse.

En transports publics:

Infos et horaires disponibles sur www.cff.ch
Arrêt : La Brévine, Poste

PARKING

Parking gratuit au centre du village de La Brévine, autour du Restaurant de l'Hôtel-de-Ville.

DESCRIPTION ET PARTICULARITÉ

Le parcours débute dans le centre du village, puis monte vers les hauteurs avant de redescendre en empruntant une vallée bordée d'arbres.



CONTACT ET RÉSERVATION

Hôtel-Restaurant de l'Hôtel-de-Ville

Jean-Daniel Opplicher
Village 179
2406 La Brévine
+41 (0)32 938 20 00

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert tous les jours de 8h à 23h.

Contactez le restaurant pour annoncer votre venue (**réservation obligatoire pour la fondue 24 heures à l'avance**).

L'offre est disponible durant la saison hivernale jusqu'à mi-avril (se renseigner auprès du Restaurant ou de Tourisme neuchâtelois).